



Coline Serreau et Jean Gaumy élus respectivement présidente et vice-président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2025



© J. Agnel / Académie des beaux-arts

Coline Serreau, présidente



© Yann Arthus-Bertrand

Jean Gaumy, vice-président



© Yann Arthus-Bertrand

Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

Au cours de la première séance de l'année, ce mercredi 8 janvier 2025, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection de son bureau pour 2025.

Coline Serreau, membre de la section cinéma-audiovisuel, et Jean Gaumy, membre de la section de photographie, ont respectivement été élus présidente et vice-président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2025.

Laurent Petitgirard, membre de la section de composition musicale, est secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts depuis le 1^{er} février 2017.

Coline Serreau



© J. Agnel / Académie des beaux-arts

Née en 1947, Coline Serreau a effectué des études de lettres, suivi au Conservatoire National Supérieur de musique de Paris les classes d'histoire de la musique et d'esthétique de Norbert Dufourcq et de Marcel Beaufils et a étudié l'orgue avec Micheline Lagache puis à la Schola Cantorum dans la classe de Jean Langlais. Attirée par le théâtre, elle entre comme apprentie comédienne au Centre national de la Rue Blanche en 1968 ; stagiaire à la Comédie Française en 1969, elle travaille avec Romain Bouteille et Coluche (dont elle est co-auteur du premier spectacle «Thérèse est triste») avant de s'orienter vers l'écriture pour le cinéma et le théâtre, et la mise en scène au théâtre, au cinéma et à l'opéra. En 1971, elle écrit son premier scénario *On s'est trompé d'histoire d'amour*, long métrage réalisé par Jean-Louis Bertuccelli en 1973.

Elle réalise en 1975 son premier film *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?*, et se fait remarquer par la critique. Suivent alors *Pourquoi pas !* (1977), *Grand-mères de l'islam* (1980) puis *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux !* (1981). En 1985, elle rencontre un succès sans précédent avec *Trois Hommes et un couffin*. Elle réalise ensuite les films dont elle est toujours l'auteur des scénarios dont, notamment, *Romuald et Juliette* en 1989, *La crise*, en 1992, film qui lui vaut le César du meilleur scénario ou encore *La belle verte*, en 1996, *Chaos* en 2001, *Saint-Jacques...La Mecque*, en 2005, *Solutions locales pour un désordre global* en 2010 et *Couleur locale* en 2014.

En 2012, elle réalise le documentaire *Tout est permis*, reportage sur la France et l'automobile, et en 2015 *Pierre Brossolette* à l'occasion de son entrée au Panthéon (co-écrit avec son fils Samuel Tasinaje) avec Julien Baumgartner et Léa Drucker.

Coline Serreau a joué dans de nombreux spectacles de théâtre : mise en scène de sa pièce *Lapin Lapin* à Berlin au Schiller théâtre en 2019, *Quisaitout et Grobêta* (cinq Molières), *Le Salon d'été* et *Le Cercle de craie caucasien* de Bertolt Brecht. En 2006, elle joue Arnolphe dans *L'École des femmes* de Molière, spectacle qu'elle a mis en scène au théâtre de la Madeleine. Elle a également mis en scène *La Chauve-Souris* de Johann Strauss en 2000, *Le Barbier de Séville* de Rossini en 2001 et *Manon* de Jules Massenet en 2012 à l'Opéra Bastille. En 2018, elle adapte pour le théâtre avec Samuel Tasinaje le scénario de *Trois hommes et un couffin*, pièce qu'elle a mise en scène au théâtre du Gymnase à Paris (retransmise en direct sur France 2). En 2020, elle prépare avec Samuel Tasinaje le spectacle *La crise*, pièce adaptée de son film éponyme.

Coline Serreau a été présidente de l'Académie Fratellini, École nationale supérieure des arts du cirque et centre d'art et deux ans présidente de l'ARP, l'association des réalisateurs producteurs. Elle a reçu le Grand Prix de la SACD en 2004. Elle a composé la musique de ses films *La Belle Verte* et *18 ans après* et dirige depuis 2007 la Chorale du Delta basée à Paris qui donne des concerts à Paris, Venise, en Bretagne, dans les Pays de Loire et dans la Drôme.

Elle est élue membre de l'Académie des beaux-arts le 25 avril 2018, dans la section cinéma-audiovisuel, au fauteuil précédemment occupé par Pierre Schoendoerffer (1928-2012). Elle a également été vice-présidente de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2024.

Son dernier ouvrage *#ColineSerreau* est paru en 2019 aux éditions Actes Sud.

Elle crée en 2023 le seul en scène *La belle histoire de Coline Serreau*, qu'elle interprète du 15 janvier au 25 mars puis du 14 octobre à fin décembre 2024 au théâtre Michel (Paris).

Du 2 février au 28 février 2024, l'exposition *Coline Serreau - Photos, dessins, aquarelles* a été présentée à la Galerie Cinéma (Paris).

Jean Gaumy



© Yann Arthus-Bertrand

Jean Gaumy est né en août 1948 à Royan-Pontailac (Charente-Maritime). Littéraire de formation, il rejoint l'agence française Gamma en 1973 à la demande de Raymond Depardon et initie, en 1975, deux reportages au long terme sur des sujets jamais encore traités en France, le milieu hospitalier (*L'Hôpital*, 1976) et le milieu carcéral (*Les Incarcérés*, en 1983). Il rejoint l'agence Magnum en 1977 après s'être fait remarquer aux Rencontres d'Arles en 1976 par Marc Riboud et Bruno Barbey (regrêtté membre de l'Académie des beaux-arts).

En 1984, il réalise son premier film, *La Boucane*, nommé au César du meilleur documentaire ; d'autres films suivent : *Jean-Jacques* (1987), *Marcel, prêtre* (1994).

Cette même année, il commence un cycle d'embarquements hivernaux à bord de chalutiers qu'il poursuivra jusqu'en 1998 et qui donnera lieu en 2001 à la publication du livre *Pleine Mer* (Editions de La Martinière). Il réalise de nombreux reportages en Afrique, en Amérique centrale et au Moyen-Orient. Son premier voyage en Iran se déroule lors de la guerre avec l'Irak en 1986. Il se rendra dans ce pays jusqu'en 1997.

Il reçoit le Prix Nadar en 2001 pour ses livres maritimes puis en 2010 pour *D'après nature* (Editions Xavier Barral), une série de paysages de montagne. Dès 2005, il engage les repérages et le tournage du film *Sous Marin* (2008) pour lequel il passera quatre mois en plongée lors d'une mission à bord d'un sous-marin nucléaire d'attaque. Il est alors nommé Peintre Officiel de la Marine en 2008.

Ses nombreux travaux sur les huis clos humains se doublent ces dernières années d'une approche photographique plus contemplative. C'est ainsi que, dès 2008, après son dernier film, il entame un travail de reconnaissance photographique qui le mènera des mers arctiques aux territoires contaminés de Tchernobyl.

Durant la même période, il aborde en parallèle la série de paysages de montagne qui donnera lieu à la publication du livre *D'après Nature* et à la création de l'exposition photographique *La Tentation du Paysage* (2014).

Depuis 2010, il a réalisé différentes missions variées : en 2010, il repart à bord du plus récent des sous-marins dédiés à la dissuasion nucléaire et débute en parallèle une série photographique sur les falaises normandes ; en 2012, il rejoint Fukushima puis repart en Arctique dans les terres d'Ellesmere et termine l'année au Kyrghizstan et, en 2013, il participe à la mission B.B.Polar du CNRS Lemar de Brest menée au Spitzberg puis au nord-est du Groenland en 2014, 2016 et 2018.

Il est élu membre de l'Académie des beaux-arts le 25 avril 2016, dans la section de photographie.

Il vit à Fécamp, en Haute-Normandie, depuis 1995.

L'exposition *Jean Gaumy et la mer* lui sera consacrée au Musée de la Marine (Paris) à partir du 14 mai et jusqu'au 17 août 2025.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne- Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier

Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts

23, quai de Conti - 75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts